

ignorance de la bibliothéconomie et de la recherche qui s'y fait est tout à fait évidente puisqu'on y passe sous silence l'apport de nombreuses recherches ayant déjà abordé la même question à peu près sous le même angle.¹ L'argument des deux auteurs veut cependant que ce caractère néophyte se transforme en atout pour ce qui est d'introduire de nouvelles perspectives sur le développement des collections. Ils ne nous ont pas convaincus sur ce point.

Malgré tout, et mis à part certaines affirmations gratuites quelque peu saugrenues et tout à fait inexcusables pour des chercheurs expérimentés, les deux auteurs ont cependant le mérite d'avoir réalisé un document clair et précis. Celui-ci, sans pour autant être recommandable comme exemple méthodologique, pourrait tout à fait servir d'état de la question ou de tour d'horizon en ce qui concerne le développement des collections en milieu universitaire. Il pourrait également servir de manuel d'introduction à la problématique du développement des collections auprès de professeurs d'université, des administrateurs, ou encore auprès des étudiants en bibliothéconomie, en administration publique, en sociologie, etc. Un des grands mérites de cette recherche, c'est de démontrer aux non-initiés, qui ont parfois tendance à voir la gestion des bibliothèques comme une tâche élémentaire ou simpliste, combien cette activité est au contraire tout à fait complexe. Nul doute que de ce point de vue-là, plusieurs québécois et canadiens trouveront là un document de qualité.

Réjean Savard
Ecole de bibliothéconomie
Université de Montréal

David M. Nowlan and Richard Bellaire (ed.). *Financing Canadian Universities: For Whom and By Whom?*. Toronto: OISE Press, 1981.

Sommes-nous en présence d'un autre syndrome "Chrysler"? Les universités doivent-elles (par analogie au secteur de la restauration) servir le café ou concevoir le restaurant? Telles sont là quelques-unes des interrogations soulevées lors d'un colloque spécial tenu à Toronto en mars dernier et dont les textes viennent d'être reproduits dans une publication titrée: "Financing Canadian Universities: For Whom and By Whom?" Parrainé par l'Association canadienne des professeurs d'universités (A.C.P.U.) et l'"Institute for Policy Analysis - University of Toronto", ce colloque avait pour objet d'alimenter le débat quant à l'éventuel successeur du "Financement des programmes établis" (F.P.E.) dont le gouvernement fédéral s'apprête à négocier avec les provinces. Pour bien saisir toute

¹ Notamment EVANS, Gayle E. *The Influence of Book Selection Agents Upon Book Collection Usage in Academic Libraries* Ph.D Thesis (Library Science), University of Illinois, 1969; et KNIGHTLY, John J. *Cooperative Collections Development in Academic Libraries: The Relationship of Book Collections to Curricula of Cooperating Institutions*. Ph.D Thesis (Library Science), University of Texas at Austin, 1973.

l'importance du sujet, qu'il suffise de mentionner que le gouvernement fédéral, dans le cadre du F.P.E., versera aux provinces au cours de la seule année 1981-82, environ \$11 milliards, c'est-à-dire 15% de son budget global. De cette somme, le 1/3 est destiné au financement de l'enseignement postsecondaire.

Ainsi, selon les conférences prononcées lors de ce colloque, toutes les parties représentées semblent au moins s'accorder sur un point soit le maintien d'une présence importante du gouvernement fédéral dans le financement des universités. Les opinions diffèrent cependant sur le "comment" ou la façon dont les transferts devraient être acheminés vers les institutions d'enseignement postsecondaires. Les interlocuteurs du gouvernement fédéral (Magnus Gunther et Richard J. Van Loon) signalent qu'en dépit du rôle accru de leur gouvernement au niveau du financement de l'enseignement postsecondaire (57% des dépenses de fonctionnement en 1979-80 comparativement à 45% en 1975-76), ce dernier n'exerce aucun contrôle sur les transferts aux provinces et par conséquent peut difficilement atteindre les objectifs dits "nationaux".

Certains représentants des gouvernements provinciaux (Richard Hatfield et D.W. Stevenson) favorisent le statu quo. D'autres (Doug McArthur et Barry Toole) reconnaissent la précarité de la situation financière des universités mais voient la solution dans une meilleure définition du rôle qu'entendent jouer les universités dans la société. Enfin, certains (Mark Krasnick) voient dans la réforme du sénat, telle que proposée par le gouvernement de la Colombie Britannique, l'institution idéale chargée d'approuver et de coordonner les dépenses du gouvernement fédéral dans les champs de juridictions provinciales.

Les institutions (Alan Earp et G. Grant Clarke) quant à elles, mettent en garde le gouvernement fédéral contre des négociations hâtives avec les provinces, mais s'attendent par ailleurs à ce que celui-ci exerce un contrôle beaucoup plus serré, s'il continue à financer aussi massivement ce secteur de l'éducation.

Quant au corps professoral, coincé entre une possible réduction de l'apport financier du gouvernement fédéral et des restrictions budgétaires imposées par les gouvernements provinciaux, il s'acharne à trouver des compromis. Les 30,000 professeurs d'universités représentent, diront certains (Sarah J. Shorten), un actif qu'il faut à tout prix sauvegarder contre ce qui pourrait bien être un autre affrontement fédéral-provincial. Plusieurs (P. Leslie, P. Davenport, J.F. Graham, G. Rosenbluth, A.D. Scott, J. Kucharczyk et G. Monette) sont en faveur, à divers degrés, d'une substitution vers les étudiants des transferts actuels du gouvernement fédéral aux provinces. Une aide accrue aux étudiants constitue, selon ces auteurs, un des moyens d'augmenter la visibilité du gouvernement fédéral tout en préservant l'autonomie des universités et des provinces. Quant à la recherche subventionnée, elle devrait être, selon d'autres (P. Leslie, A.N. Bourns, et L.A.K. Watt), en totalité financée par le gouvernement fédéral. Enfin on y recommande la création de diverses institutions et mécanismes chargés d'administrer les sommes et/ou une partie des transferts actuellement mis à la disposition des gouvernements provinciaux. D'autres diront par ailleurs (D.K. Foot) que les universités n'ont pas un avenir aussi sombre qu'on voudrait bien nous le laisser croire. La

clientèle scolaire des universités ne chutera pas autant et aussi rapidement que certaines statistiques tendent à le démontrer.

L'actuel problème du financement des universités n'est que la pointe de l'iceberg diront les représentants du secteur privé (J. Stocker). La véritable difficulté provient de l'incapacité des universités à développer des projets dont les intérêts sont plus compatibles avec ceux de l'entreprise privée.

Enfin, fait inusité, les étudiants n'avaient aucun interlocuteur lors de cette conférence. Il est quand même inconcevable de tenir des propos aussi importants sans la présence des premiers et plus grands bénéficiaires des institutions d'enseignement postsecondaires, les étudiants. A cet égard, le titre de la publication est trompeur. Il devrait simplement se lire "Financing Canadian Universities: By Whom?". De toute manière, ils devraient eux aussi, comme toutes les autres parties intéressées, connaître le dénouement de l'intrigue du financement de l'enseignement postsecondaire dans les prochains mois sinon dans les prochaines semaines.

Yves Dupuis
Statistique Canada